

COMMUNE
DE
L'ABBAYE



COMPTES 2014

TABLE DES MATIÈRES

Comptes de Fonctionnement & Bilan 2014

	Page	
Exposé des motifs	1 à 8	(8 pages)
Comptes de fonctionnement	9 à 15	(7 pages)
Récapitulation par natures	16	recto/verso
Bilan	17 à 18	(2 pages)
Tableau des amortissements Tableau de répartition des intérêts	19	recto/verso

* * * * * **Annexes** * * * * *

Association scolaire intercommunale de la Vallée de Joux	Annexe - A	page 1 - 3
Groupement forestier du Mollendruz	Annexe - B	page 4
Rapport de la Protection civile	Annexe - C	page 5
SDIS Vallée de Joux	Annexe - D	page 6 - 7
Vallée de Joux Tourisme	Annexe - E	page 8 - 9
Ordures ménagères et déchets Vallée de Joux	Annexe - F	page 10



DE
L'ABBAYE

Tél. 021 841 16 33
Fax 021 841 19 72
municipalite@labbaye.ch

AU CONSEIL COMMUNAL
de et à
1344 L'Abbaye

Réf. GG/jr - mc

Préavis n° 3/2015

Rapport de gestion et comptes de l'année 2014

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs les Conseillers(ères),

Conformément aux dispositions de la loi sur les Communes du 28 février 1956, modifiée le 1^{er} avril 1993, et du règlement de Conseil communal du 1^{er} janvier 2008, la Municipalité a l'honneur de vous présenter son rapport de gestion pour l'année 2014 et de soumettre à votre approbation les comptes communaux arrêtés au 31 décembre 2014.

Vous trouverez également en annexe de ce fascicule les comptes des Ecoles primaires et secondaires de la Vallée de Joux, les comptes du Groupement forestier du Mollendruz, le rapport de la Protection civile régionale, les comptes du SDIS et le rapport de Vallée de Joux Tourisme et une annexe sur le coût des déchets Vallée de Joux.

Pendant l'exercice mentionné, la Municipalité a tenu 43 séances, sans compter les nombreuses séances de délégation, les séances intermunicipalités et celles avec les divers Services de l'Etat de Vaud.

Durant l'année 2014, il a été délivré:

- 5 permis de construire (nouvelle constr.)
- 20 permis d'utiliser et/ou d'habiter
- 7 permis de fouille
- 17 permis de construire avec dispenses d'enquête publique

Les comptes de fonctionnement 2014 se présentent comme suit :

Aux charges	frs	7'286'527.10
Aux revenus	frs	7'500'247.65
Excédent de recettes	frs	213'720.55

Le budget 2014 voté par le Conseil Communal, prévoyait :

Aux charges	frs	6'617'482.00
Aux revenus	frs	6'537'440.00
Excédent de dépenses	frs	80'042.00

TITRES - Dossier BCV 751.93.20				Estimation	Valeur comptable
343 actions	de frs	10.--	B.C.V.	184'877.00	27'440.00
1030 actions	de frs	25.--	Romande Energie SA	1'032'060.00	25'750.00
365 actions	de frs	1'000.--	S.E.V.J. S.A.	365'000.00	365'000.00
5 parts	de frs	100.--	Coop. Mut. Vaudoise	pas de cours	500.00
2'413 actions	de frs	100.--	Centre Sportif Vallée	241'300.00	---
3 actions	de frs	100.--	S.A.P.J.V. L'Isle	pas de cours	---
10 actions	de frs	100.--	Grottes de Vallorbe	500.00	---
265 actions	de frs	100.--	Télési du Lac de Joux	pas de cours	2.00
10 parts	de frs	10.--	Coop. Vaud. Caution	pas de cours	1.00
735 actions	de frs	50.--	A.V.J. S.A.	pas de cours	---
286 actions	de frs	10.--	Travys SA Yverdon	pas de cours	---
5 actions	de frs	100.--	Cie Générale de Navigation sur le Lac Léman SA – Lausanne	25.00	500.00
parts	de frs	18'500.--	Cie Navigation Lac de Joux	pas de cours	---
50 parts	de frs	75.--	Sté Asile du Marchairuz	pas de cours	1.00
1 part			Théâtre du Jorat s.v.n.	pas de cours	---
Total dossier BCV				1'823'762.00	419'194.00

Dépôt 20 6.107.056.04 Crédit Mutuel de la Vallée S.A. -				Estimation	Valeur comptable
1 Obligation de caisse	Crédit Mutuel Vallée SA, 1.25 %	frs.		120'000.00	120'000.00
7 actions	de frs	100.--	Crédit Mutuel Vallée SA	7'032.20	2'310.00
Total dépôt Crédit Mutuel de la Vallée SA				127'032.20	122'310.00

Titres présentés				Estimation	Valeur comptable
5 parts	de frs	100.--	B.V.A Holding N° 745 à 749	pas de cours	---
1 action	de frs	100.--	Centre sportif Vallée N°28'632	100.00	100.00
5 actions	de frs	1'000.--	Cridec S.A. N°4580 à 4584	pas de cours	1.00
30 parts			Train à vapeur n° 173 à 202	pas de cours	1.00
5 parts	de frs	100.--	Centre Nordique du Mollendruz N° 36 à 40	pas de cours	---
5 parts	de frs	100.--	Ass. Tourisme Social Vallorbe N° 634 à 638	pas de cours	---
1 certificat	N° 51/08 de 55 actions nominatives de frs 800.-- et de 2 actions nominatives de frs 2'400.-- libéré à 100% - Valorsa Penthaz			48'800.00	---
1 certificat de parts sociales			Fondation Espace Horloger	53'480.00	1.00
40 parts	de frs	250.--	A.F.V.-B.V.	10'000.00	---
5 parts	de frs	2'000.--	Maison d'Accueil N° 2000.04 à 2000.08	pas de cours	---
25 parts	de frs	100.--	Sté Asile du Marchairuz	pas de cours	---
25 parts	de frs	200.--	Grenadiers –Les Bioux	pas de cours	---
5000.-	certificat de participation au capital Sodefor II			pas de cours	---
Total				112'380.00	103.00

Titres non présentés

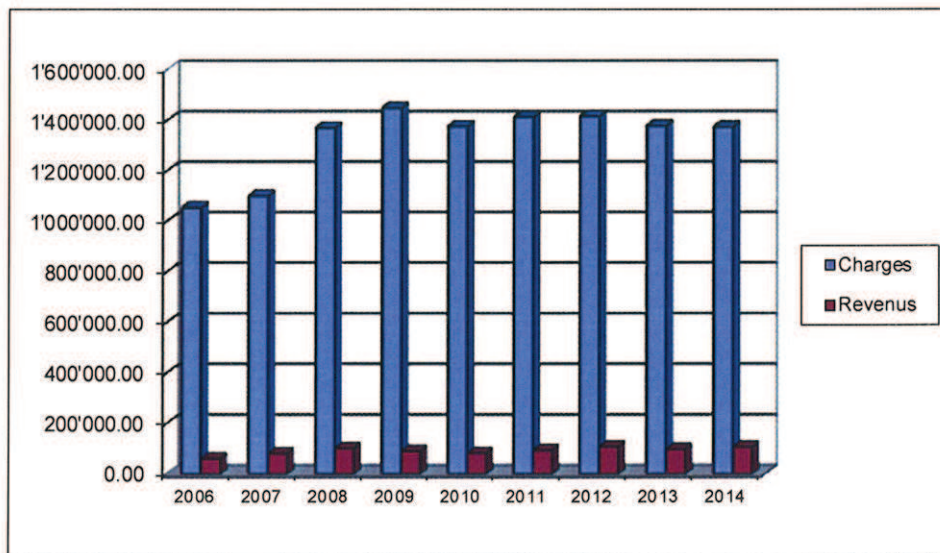
2100.- parts	Tennis Club du Lac Brenet	1.00
--------------	---------------------------	------

Total Général	2'063'174.20	541'608.00
----------------------	---------------------	-------------------

ADMINISTRATION



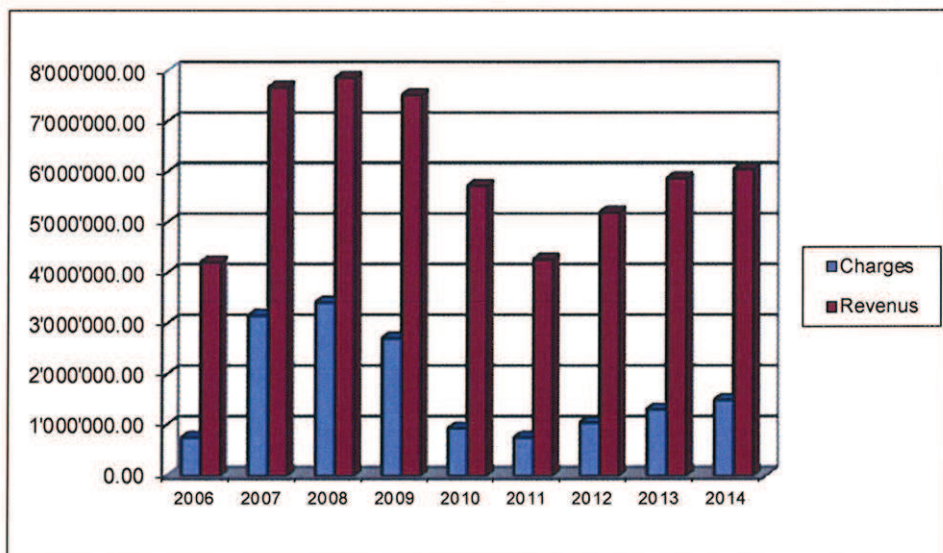
Année	Charges	Revenus
2006	1'053'208.67	60'090.25
2007	1'099'987.95	81'080.35
2008	1'370'576.58	102'342.90
2009	1'448'509.42	91'121.90
2010	1'376'169.32	82'375.20
2011	1'412'507.14	94'320.05
2012	1'415'617.24	108'213.55
2013	1'378'326.34	98'184.73
2014	1'373'555.28	107'116.85



FINANCES



Année	Charges	Revenus
2006	750'222.97	4'219'716.35
2007	3'166'968.96	7'675'894.12
2008	3'422'672.62	7'867'300.86
2009	2'717'397.91	7'526'263.15
2010	933'912.87	5'733'444.39
2011	749'459.77	4'279'149.59
2012	1'050'023.33	5'201'910.97
2013	1'314'043.94	5'874'238.71
2014	1'495'373.44	6'056'743.67



Administration générale, finances

Les comptes de l'exercice 2014 se présentent de la manière suivante :

a)	Excédent de recettes avant amortissement et l'évaluation de correction de la participation au fonds de péréquation et à la facture sociale cantonale :	frs. 1'354'242.70
b)	Amortissements :	
	• Obligatoires : (budgété)	frs. 247'160.00
	• Supplémentaires, suite au résultat, « rte Pont » compte 9141.07.05 :	frs. 100'000.00
	• Supplémentaires, suite au résultat « EU » compte 9141.13.01 :	frs. 50'000.00
	• Supplémentaires et arrondis, « Butte tir » compte 9141.13.07 :	<u>frs. 13'362.15</u>
	Total des amortissements :	<u>frs 410'522.15</u>
c)	Evaluation correction participation fonds de péréquation :	frs 290'000.00
d)	Evaluation correction facture sociale cantonale :	frs 90'000.00
e)	Attribution Fonds de Réserve Générale :	frs 350'000.00
	(dont frs. 100'000.- seront utilisés pour l'entretien routier divers en 2015)	
	Excédent de recettes après attributions:	<u>frs 213'720.55</u>

Ce résultat bénéficiaire s'explique par les éléments suivants :

1) Impôt (PP + PM) par rapport au budget frs 620'000.-

Pour faire suite à la surprise de fin 2012, la Municipalité avait été prudente lors de l'établissement du budget 2014 et plus particulièrement pour les postes d'impôts conjoncturels. Il faudra rester vigilant pour les exercices à venir, car avec pour horizon 2020 le Conseil d'Etat propose de réduire le taux légal d'imposition des sociétés (Confédération, canton et communes) 13,79% net, contre 21,645% aujourd'hui. Cette opération conduit à une baisse fiscale pour toutes les sociétés ordinaires. La réforme de la fiscalité et la réduction du taux légal d'imposition engendreront des conséquences directes sur les recettes des communes et, de manière indirecte, sur la péréquation intercommunale. Le Conseil d'Etat et les représentants des communes sont en discussion pour étudier les modalités de compensation découlant notamment de la participation de la Confédération.

Les actions proposées par la Municipalité et avalisées par le Conseil Communal ont permis d'obtenir une marge d'autofinancement correcte de frs 995'955.47. Ainsi les investissements n'impactent plus totalement la dette de la Commune, ce qui est une situation normale.

2) Péréquation et facture sociale par rapport au budget frs 278'385.-

La bonne tenue économique de nombreuses communes du canton explique la bonne surprise observée lors du décompte de la péréquation financière et de la facture sociale 2013. Nous avons inscrit en transitoire un montant de frs 700'000.- et le montant dû n'a été « que » de frs 421'615.

3) Augmentation de la valeur du point d'impôt

Valeur du point d'impôt aux comptes 2012 : frs 51'143.-

Valeur du point d'impôt aux comptes 2013 : frs 55'552.-

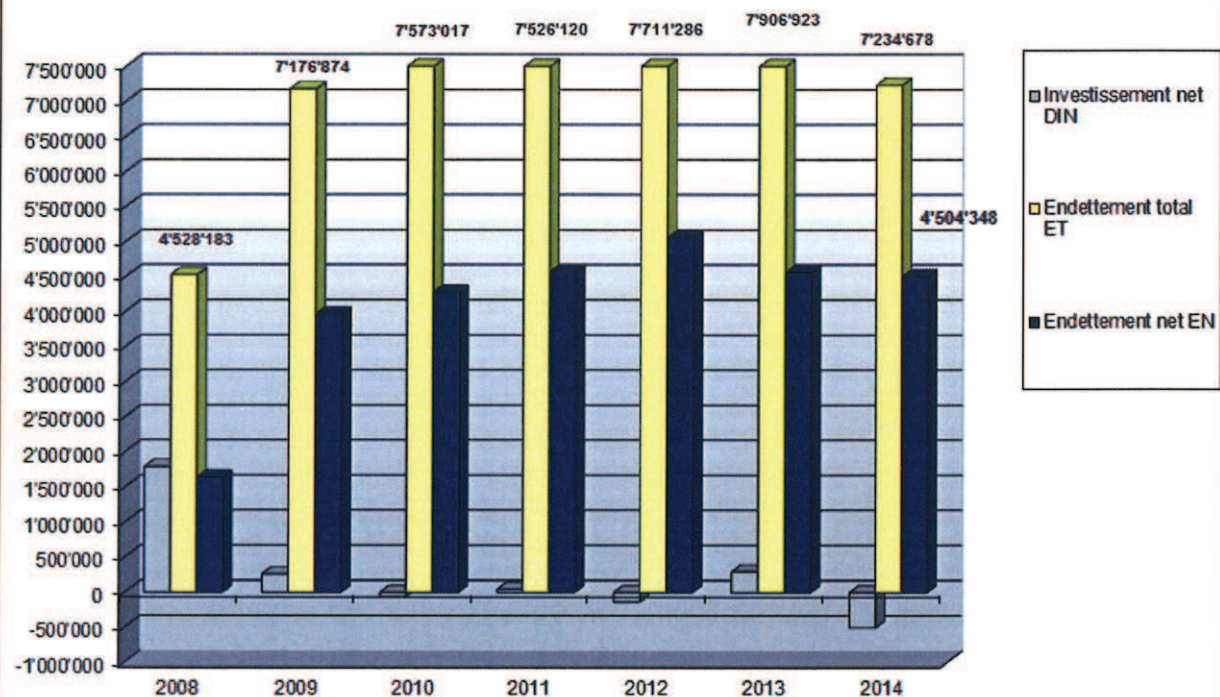
Valeur du point d'impôt aux comptes 2014 : frs 59'826.-

Remarque :

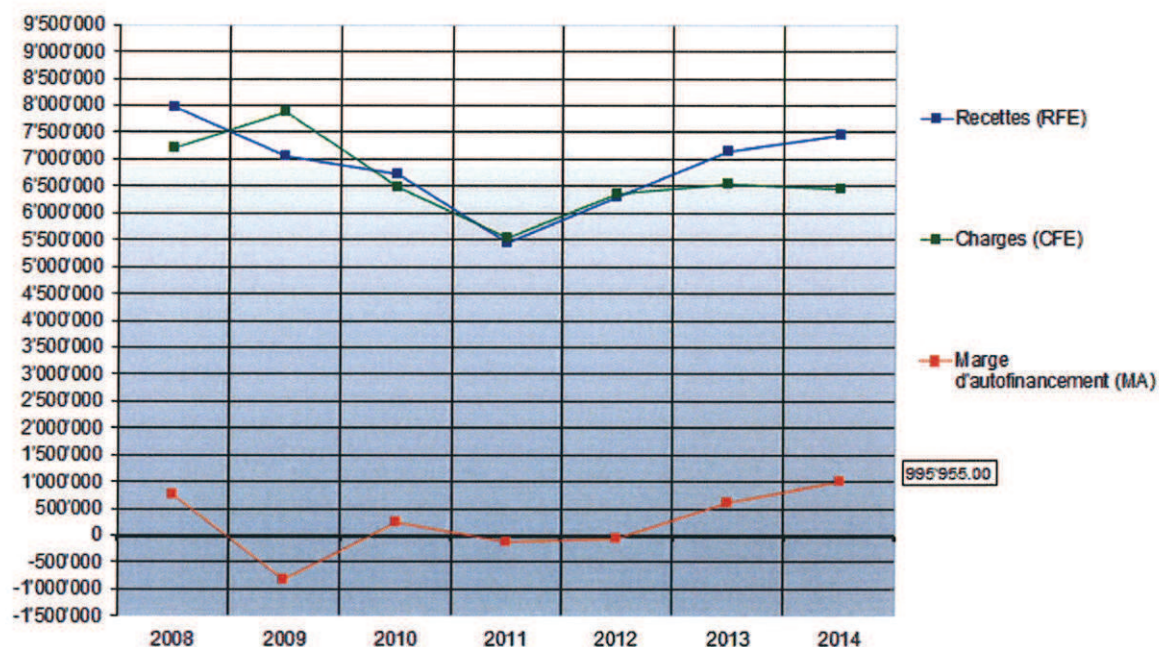
D'une manière générale, seuls les travaux d'entretien d'urgence ont été traités lors des 3 premiers trimestres de 2014. En fin d'année, au vu de la situation probable des comptes 2014, la Municipalité a décidé de mettre à profit cette éclaircie pour absorber quelques dépenses prévues pour 2015.

Gabriel GAY

Evolution de l'endettement 2008 à 2014



Evolution des comptes de fonctionnement "épurés" de 2008 à 2014



« Quotité de la dette brute » l'échelle d'évaluation est la suivante :

< 50%	Très bon
50% - 100%	Bon
100% - 150%	Moyen
150% - 200%	Mauvais
200% - 300%	Critique
> 300%	Inquiétant

Analyse comptable 2014

L'actif disponible (AD) (compte postal, placements, débiteurs et transitoires) comprend toutes les liquidités alors que l'endettement total (ET) (dettes à long terme, dettes à court et moyen terme, créanciers et transitoires) représente les engagements de la commune vis-à-vis de l'extérieur.

La différence entre (ET) - (AD) représente l'endettement net (EN).

Année (fin)	Population (au 31.12.)	ET - AD (EN)	EN / Habitant fr.
2004	1270	1'240'113	976.00
2011	1314	4'573'403	3'480.51
2012	1332	5'061'703	3'800.07
2013	1364	4'567'140	3'348.35
2014	1440	4'504'348	3'128.02

De plus, l'**endettement net (EN)** est le meilleur indicateur du niveau d'endettement communal, le tableau ci-dessous montre son évolution (**rapport MA/EN**). On estime que ce ratio devrait si possible rester supérieur à 15% et ne pas être en dessous de 5%.

L'évolution des comptes de fonctionnement est également mentionnée dans le même tableau, le rapport (**MA/RFE**) idéal serait qu'il soit supérieur à 10%. (Illustration graphique, voir ci-contre)

Année (fin)	Charges (CFE)	Recettes (RFE)	Marge d'autofinancement (MA)	MA / EN (devrait > 15%)	MA / RFE devrait > 10%)
2004	4'169'777.00	5'496'019.00	+ 1'386'282.00	106.95 %	24.13 %
2011	5'541'599.40	5'432'444.19	- 109'155.21	nég. - 2.39 %	nég. - 2.01 %
2012	6'360'470.24	6'302'590.07	- 57'880.17	nég. - 1.14 %	nég. - 0.92 %
2013	6'540'108.88	7'134'475.26	+ 594'366.38	13.01 %	8.33 %
2014	6'461'792.18	7'457'747.65	+ 995'955.47	22.11 %	13.35 %

D'autre part, l'analyse de la structure du Bilan permet de:

1. S'assurer de la couverture financière des fonds de réserve.

Le montant des actifs disponibles (AD) après déduction des engagements courants, correspond à l'**AD net**. Celui-ci doit être supérieur ou égal au montant des réserves (N° 928 du Bilan)

Actifs Disponibles (910 + 911 + 912 + 913) ./ 9123	3'339'782.75	2'730'329.98
Engagements courants (920 + 921 + 923 + 925)	-1'550'043.00	-1'469'958.13
Actif Disponible net	<u>1'789'739.75</u>	<u>1'260'371.85</u>
Fonds Réserve (928)	-518'093.50	-870'296.50
La différence est supérieure de fr.	1'271'646.25	390'075.35

2. Contrôler que le niveau des emprunts ne soit pas supérieur aux investissements.

Le montant des immobilisations devrait être supérieur ou égal au montant des emprunts.

	2013	2014
Immobilisations (912 + 914 + 915)	5'673'826.10	6'176'957.45
Emprunts (921) + (922)	-6'356'880.00	-5'764'720.00
La différence est supérieure de fr.	-683'053.90	412'237.45

La «Quotité de dette brute »

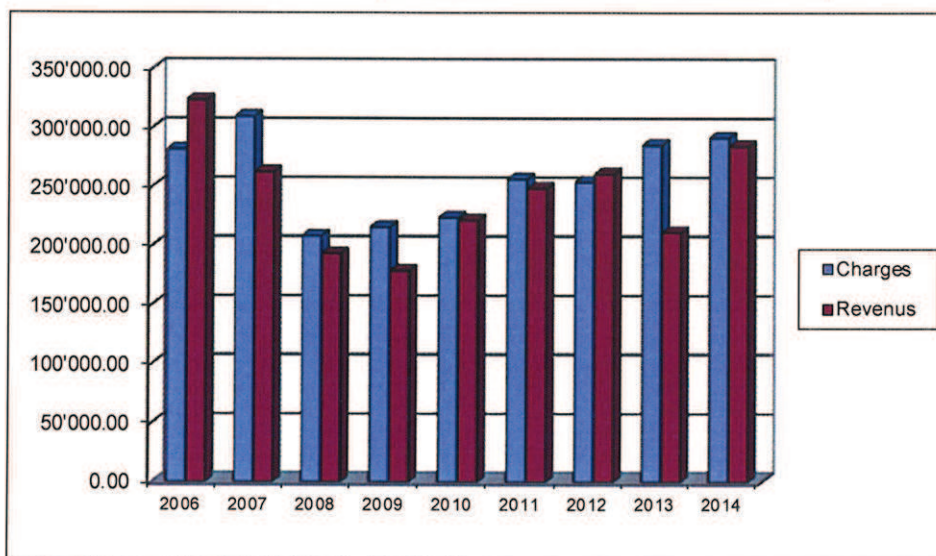
Calculé sur les emprunts et fonds (921+922+923) divisé par (RFE)

2013	2014
93.45 %	81.45%

FORETS



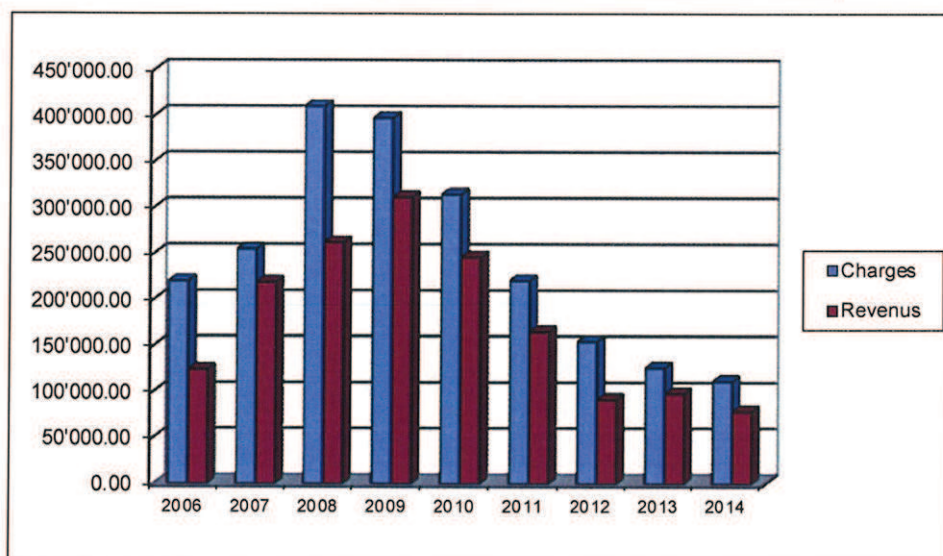
Année	Charges	Revenus
2006	281'547.95	323'397.46
2007	309'267.15	262'375.50
2008	208'089.40	193'299.45
2009	215'339.00	178'847.85
2010	223'523.45	221'412.05
2011	256'056.85	248'493.80
2012	253'636.90	260'511.90
2013	285'044.25	211'085.40
2014	291'298.10	284'296.80



ALPAGES



Année	Charges	Revenus
2006	220'157.10	124'251.00
2007	254'814.00	218'892.90
2008	409'988.15	262'267.05
2009	396'930.40	311'296.45
2010	313'848.80	246'091.80
2011	220'433.35	165'184.80
2012	154'283.65	91'494.30
2013	125'828.65	97'962.80
2014	111'317.45	78'536.70



Racc. EU "la Prairie" (Bioux), selon le préavis N° 01-2013 (situation des travaux)**Effectués en 2014**

Carlin SA	fr.	85'000.00	acompte s/travaux)
Cotting P.SA	fr.	37'037.05	acompte s/travaux)
Prona SA - pédologie	fr.	3'654.00	
SEVJ SA - STAP	fr.	13'152.30	
Thorens SA (acompte honoraires)	fr.	13'800.00 =>	fr. 152'643.35
Amortissement 2014 (s/fonds réserve)			fr. -50'000.00

Montant au 31.12.2014 **compte 9141.13.01** **fr. 102'643.35**

Crédit total selon préavis de fr. 160'000.-

Assainissement passage à niveau, selon le préavis N° 02-2013 (situation des travaux)**Effectués en 2013**

Thorens SA - frais dossier CFF	fr.	10'600.00	
--------------------------------	-----	-----------	--

Effectués en 2014

Badoux, acte achat/vente	fr.	1'790.00	
CFF - part s/PN (la Torne)	fr.	62'657.80 =>	fr. 75'047.80

Montant au 31.12.2014 **compte 9141.13.02** **fr. 75'047.80**

Crédit total selon préavis de fr. 169'938.-

Assainissement butte de tir (Bioux), selon le préavis N° 07-2013 (terminé)**Effectués en 2013 et 2014**

Ass. AVJ-Berney-Carlin	fr.	186'504.00	
Leu + Helfenstein SA	fr.	12'366.00	4x pièges
Leu + Helfenstein SA	fr.	9'057.95	plaque compl.
Impact Concept	fr.	48'752.90	honoraires
Divers	fr.	1'281.30 =>	fr. 257'952.15
Subventions fédérales			fr. -32'000.00
Amortissement complémentaire (dépassement s/préavis)			fr. -13'362.15

Montant au 31.12.2014 **compte 9141.13.07** **fr. 212'600.00**

Crédit total selon préavis de fr. 212'600.-

Agrandissement Abri PC, selon le préavis N° 02-2014 (situation des travaux)**Effectués en 2014**

Divers	fr.	1'933.00	
Nicod Ing. – (honoraires)	fr.	35'000.00 =>	fr. 36'933.00

Montant au 31.12.2014 **compte 9141.14.02** **fr. 36'933.00**

Crédit total selon les préavis de fr. 143'750.-

Aménagement Place Prédicant, selon le préavis N° 04-2014 (situation des travaux)**Effectués en 2014**

Berney Constr. -	fr.	290'000.00	acompte s/travaux
Cons. SEVJ SA	fr.	7'606.00	
Cotting P. SA	fr.	46'112.00	(CAD)
Nicod Ing. – (honoraires)	fr.	35'000.00 =>	fr. 378'718.00

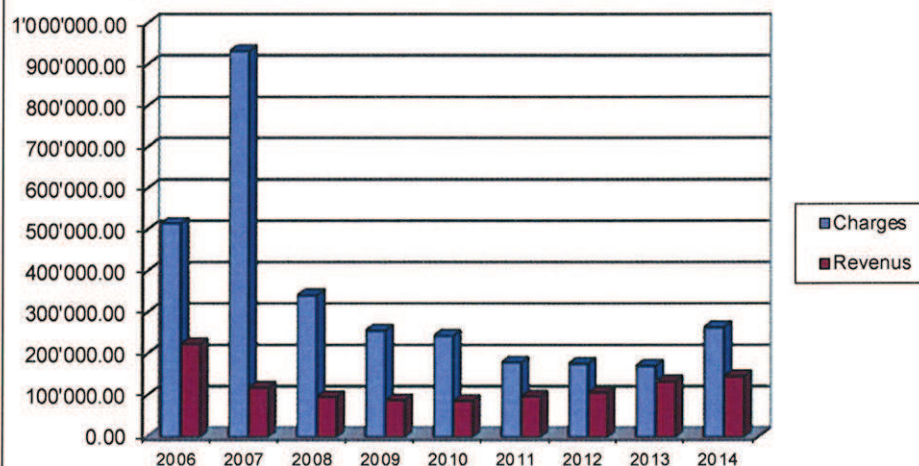
Montant au 31.12.2014 **compte 9141.14.04** **fr. 378'718.00**

Crédit total selon les préavis de fr. 822'000.-

BATIMENTS



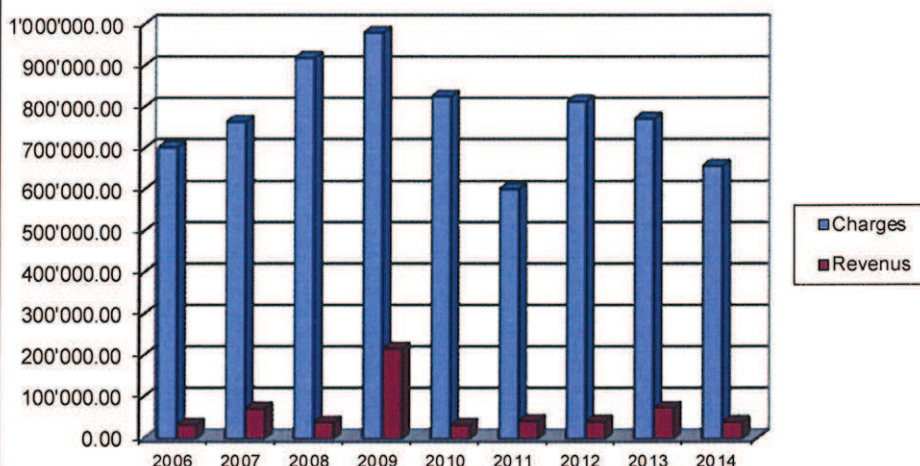
Année	Charges	Revenus
2006	515'983.75	225'060.20
2007	932'924.45	119'812.45
2008	342'144.90	97'351.80
2009	257'511.60	89'254.35
2010	244'472.51	87'197.80
2011	180'375.90	98'383.05
2012	177'260.85	108'409.15
2013	172'366.95	134'801.40
2014	265'352.15	146'954.00



TRAVAUX



Année	Charges	Revenus
2006	703'430.80	33'694.45
2007	764'609.80	72'445.75
2008	919'948.55	39'597.40
2009	980'083.85	218'121.15
2010	826'293.85	33'186.20
2011	602'843.80	43'133.90
2012	814'275.60	41'003.72
2013	772'721.35	74'595.42
2014	658'651.15	39'880.83



450 – Déchets

En annexe (F) le détail des coûts des déchets Vallée de Joux.

Philippe GROBETY

500 Instruction publique**Association scolaire intercommunale de la Vallée de Joux**

Le Règlement interne de l'Etablissement a été adopté par la Direction générale de l'enseignement obligatoire (DGEO) et est entré en vigueur au 1er août 2014. Ce document reprend certaines dispositions antérieures et a été complété par divers articles précisant les responsabilités de l'école, notamment les lieux et les moments lors desquels les élèves sont placés sous la responsabilité de l'Institution scolaire et des mesures ont été prises en ce sens.

La mise à disposition de l'aile n° 2 comprenant 6 classes dont deux pouvant être séparées a permis d'accueillir les classes du 7ème degré sur le site de Chez-le-Maître. Le site de l'Orient accueille cette année 4 classes du cycle enfantin et le collège des Cytises, totalement utilisé, est dévolu à des classes des degrés 3 à 6. Afin de limiter les coûts des transports du Lieu et des Bioux jusqu'à la classe de couture du Pont, les cours ACM des classes 3-4 P sont donnés dans les classes. Les cours de rythmique des classes enfantines de l'Orient, toujours dans une optique de rationalisation des transports, sont prodigués dans la salle villageoise située en face de l'école.

72 élèves ont terminé en juillet dernier leur scolarité obligatoire ; ils poursuivront leur formation comme suit :

- Gymnases : 17
- RAC I et II : 2
- CFC et maturités professionnelles : 32
- ETVJ et autres écoles professionnelles à plein temps : 11
- OPTI & COFOP : 9
- Autres (séjours à l'étranger, écoles privées, sport études et maintiens) : 1

Une légère hausse des effectifs par rapport à l'année précédente a été constatée (environ 750 élèves). On constate un nombre croissant de mouvements d'élèves en cours d'année scolaire comprenant, comme les années précédentes, des arrivées d'élèves en provenance du Portugal.

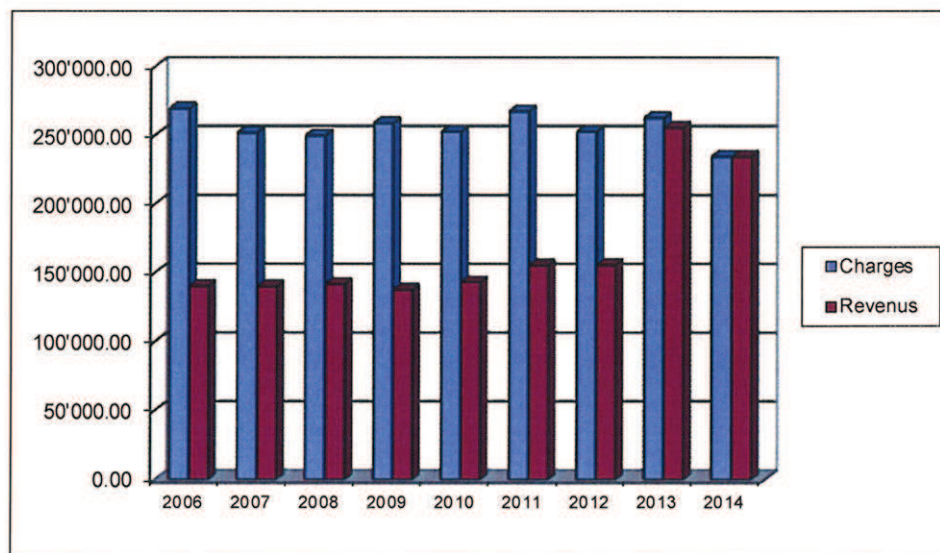
Corps enseignant

- a) Monsieur Manuel Alexandre Janeiro a été désigné à titre de doyen administratif, avec pour activité principale la confection des horaires et la maîtrise de l'outil informatique LAGAPEO
- b) Arrivées :
 - Madame Claire Barnéoud, enseignante CIN
 - Madame Sandra Billet, enseignante CIN
 - Madame Caroline Penseyres, enseignante secondaire
 - Madame Sylvia Pion, aide à l'enseignante
- c) Départs :
 - Madame Nicole Jaggi, retraite
 - Madame Esther Reymond, retraite
 - Madame Céline Salzmann, départ à l'issue de son congé de maternité, début octobre 2014
 - Monsieur Jean-François Monot, retraite.

DECHETS



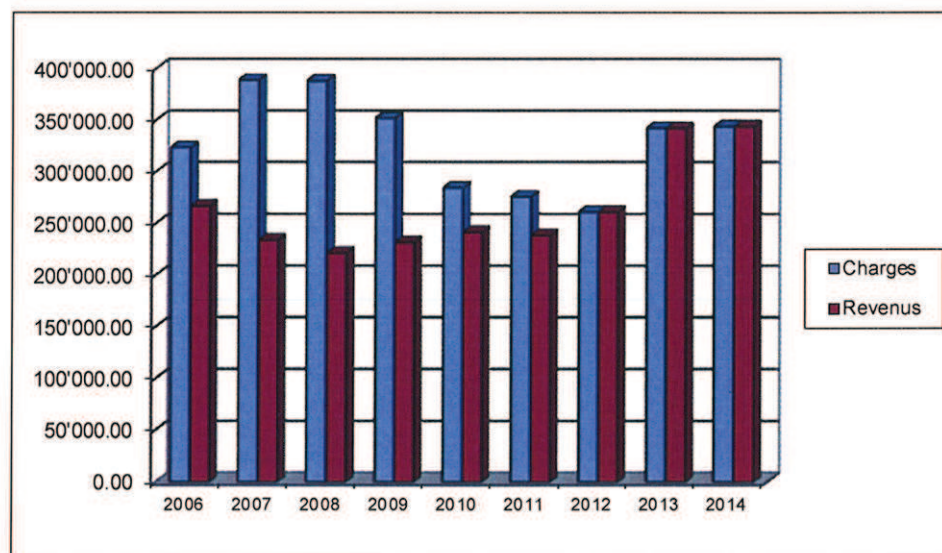
Année	Charges	Revenus
2006	269'435.60	140'593.65
2007	251'882.25	140'316.40
2008	249'851.45	142'105.70
2009	258'860.45	137'866.05
2010	252'717.65	143'368.70
2011	267'425.05	155'538.15
2012	252'627.50	155'884.75
2013	262'580.60	255'655.28
2014	234'596.75	234'588.20



EPURATION



Année	Charges	Revenus
2006	323'486.75	266'625.90
2007	388'492.25	233'887.50
2008	387'909.30	221'253.55
2009	351'750.90	231'784.40
2010	284'307.15	241'468.50
2011	275'778.75	238'324.65
2012	261'099.10	261'098.20
2013	342'117.03	342'114.95
2014	343'618.80	343'618.10



Fréquentation du réfectoire scolaire (semaine du 15.9.2014 au 19.09.2014)

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Enfants, UAPE	33	29	20	35	27
Elèves, EPS	19	13	/	14	20
Etudiants, ETVJ	52	53	/	47	53
Totaux	104	95	20	96	100

Si pour l'heure, l'exploitation ne peut se faire sans l'apport des étudiants de l'ETVJ, il convient néanmoins de rester prudent quant à un éventuel élargissement de l'ouverture à leur égard, car la demande scolaire va augmenter dans les années à venir avec la mise en place progressive de la LEO et de l'école à journée continue.

Tempo Squad

Le Tempo Squad est principalement animé par deux coresponsables, Madame Wenger (80%) et Monsieur Olliver (70%). L'accueil des jeunes de 12 à 18 ans se déroule le mercredi de 13h00 à 19h00, le jeudi de 15h00 à 19h00, le vendredi de 15h00 à 22h00 et le samedi de 13h00 à 19h00. Concernant la fréquentation, un total de 257 passages ont été comptabilisés sur un trimestre (il n'y avait pas de recensement de la fréquentation auparavant) avec un maximum atteint de 17.

Les rituels clefs sont les goûter du mercredi, où chacun contribue à la préparation, les soupers du vendredi, où les jeunes s'inscrivent pour organiser un repas pour un montant de 5.-, le repas étant gratuit pour les cuisiniers du jour.

Afin de maintenir et de renouveler l'intérêt des jeunes, certains investissements ont été consentis :

- Matériel de boxe
- Baby-foot
- Table de ping-pong
- Console "Wii U"
- Beamer
- Matériel de cuisine
- Imprimante
- Ordinateur

Dans l'optique de la promotion santé, il est proposé une activité sportive par semaine (patinoire, piscine, skate park, cardioboxe, ...) Durant l'année, le Tempo Squad a pris part à la Fête de la musique, la nuit du conte, un stand au comptoir, aux promotions et joutes sportives à la cantine du Solliat, ainsi qu'au Slow up.

Depuis la rentrée 2013, les animateurs du Temp Squad, ont également la responsabilité de l'accueil parascolaire Chez-le-Maître. Ils accueillent les élèves inscrits au réfectoire pour le repas de midi. Après le repas, les élèves ont le choix de passer un moment à la médiathèque ou à la salle de sport. Ceci représente entre 15 et 23 jeunes par jour.

Aristochats et Chat botté

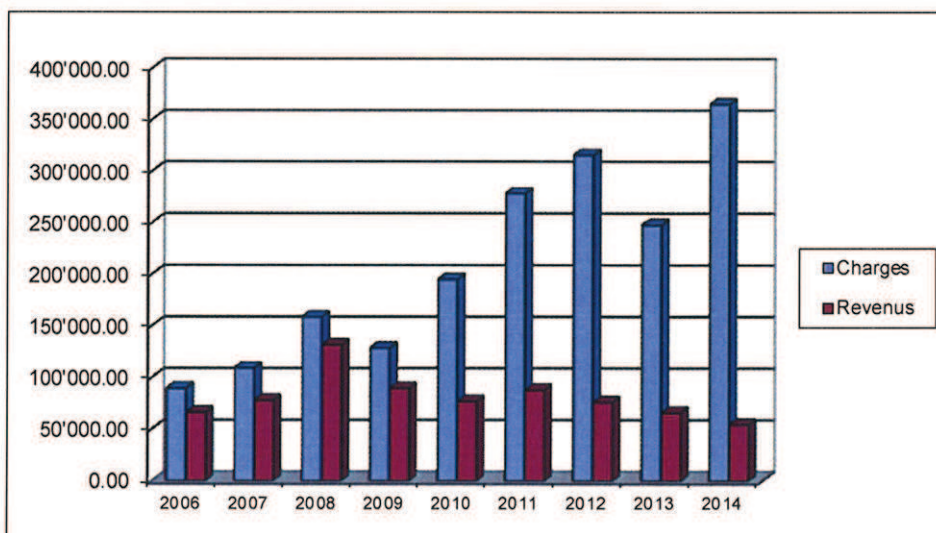
En confiant l'accueil de jour aux communes, le législateur a fait preuve de pragmatisme. Il en est de même pour les devoirs surveillés et les transports scolaires, car cela permet de tenir compte des spécificités locales, mais ceci implique des coûts importants. On compte 30'000 francs d'investissement par nouvelle place créée en parascolaire, environ 60'000 francs en préscolaire et entre 15'000 et 30'000 francs de coût de fonctionnement par place d'accueil par année suivant l'âge de l'enfant. Si les parents participent à concurrence de 30 à 50% des coûts de fonctionnement suivant les réseaux, 5 à 10% sont assumés par la FAJE (Fondation d'accueil de Jour des Enfants) et le reste encore conséquent incombe aux communes.

Certaines communes ont fait le choix de faire la sourde oreille dans l'espoir de gagner un peu de temps sur les investissements à consentir. En ce qui concerne la Vallée, les infrastructures sont excellentes. J'en veux pour preuve, l'inauguration des travaux de réhabilitation et agrandissement des Aristochats, ainsi que le réfectoire de Chez-le-Maître, nous permettant d'accueillir les UAPE pour le repas de midi et de leur laisser le choix entre la Médiathèque et le sport après.

ACTIVITES DE POLICE



Année	Charges	Revenus
2006	89'651.90	66'583.20
2007	109'312.70	78'299.45
2008	158'746.60	131'857.30
2009	128'693.50	89'757.80
2010	195'127.35	77'113.50
2011	278'465.25	88'016.20
2012	315'314.88	76'178.75
2013	247'704.88	66'119.75
2014	364'730.20	54'703.40

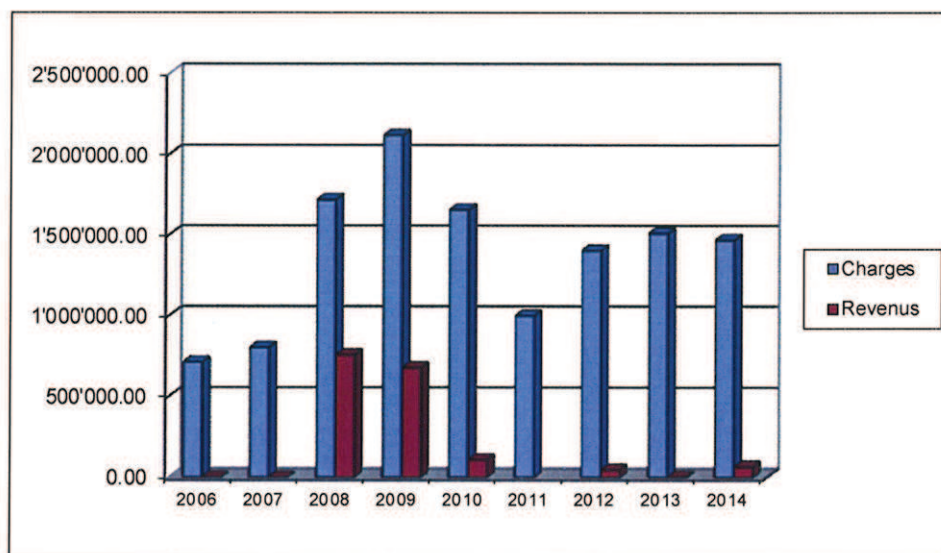


Les deux points d'impôts « recettes » n'apparaissent pas sur ce graphique

SERVICE SOCIAL



Année	Charges	Revenus
2006	712'906.85	2'400.00
2007	803'021.65	2'400.00
2008	1'715'834.65	757'141.00
2009	2'114'574.40	677'538.00
2010	1'653'619.40	108'816.00
2011	998'479.30	
2012	1'402'143.65	46'484.78
2013	1'510'124.35	4'780.82
2014	1'466'271.95	65'812.10



Pompes funèbres de la Vallée de Joux (PFVJ)

Les recettes en 2014 se sont élevées à CHF 243'488.38 et les dépenses à CHF 211'781.33

Le résultat d'exploitation de CHF 31'707.05 a été utilisé comme suit :

- Répartition annuelle intercommunale CHF 16'920.-
- Provision véhicule CHF 10'000.-
- Provision pour achat matériel CHF 5'000.-

Le solde négatif de CHF 212.95 a été porté au capital qui s'élève au 31 décembre 2014 à CHF 87'572.72

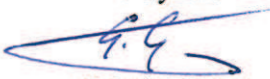
Christophe BIFRARE

Fondé sur ce qui précède, nous invitons votre Conseil à :

1. Approuver le présent exposé.
2. Adopter les comptes de l'exercice 2014, avec un excédent de recettes **fr. 213'720.55**
3. Donner décharge à la Municipalité de sa gestion pour l'année 2014.

La Municipalité se tient à votre entière disposition pour vous donner tous renseignements complémentaires et vous prie de croire, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs les Conseillers(ères), à l'assurance de sa parfaite considération.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic

Gabriel GAY



Le Secrétaire

Jacky REYMOND

Municipaux responsables: MM. Gabriel Gay, syndic

Commission: Berney Marie-Josèphe, rapporteur

membres Harlé Carole, Meylan André, Siegrist Hélène, Reymond Mathieu
suppléants Berney Luc, Bifrare Jean-Noël, Cabras Roméo.